

RÉPONSE (JUILLET 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



BURUNDI

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/BURUNDI](http://www.familyplanning2020.org/burundi)

RÉPONSE : POLITIQUE ET ENGAGEMENTS POLITIQUES

- Le Burundi dispose d'un plan d'accélération de la planification Familiale 2015-2020, qui est opérationnel. Il a été élaboré sur base des gaps stratégiques et géographiques. Les grandes actions stratégiques de ce plan portent sur l'environnement favorable à la promotion de la planification familiale notamment à travers l'organisation des sessions d'échanges avec les ministères en charge des questions de genre, de l'agriculture, de l'environnement, de l'artisanat, de la jeunesse pour les sensibiliser sur la nécessité de prendre en compte la question de la Planification Familiale dans leur politique sectorielle respective.
- Le Burundi dispose d'un Projet de Décret portant création et fonctionnement de l'Office national de la population(ONP) + organigramme afin de renforcer la coordination et la promotion de l'approche multisectorielle des questions liées à la PF, dividende démographique et développement durable.
- Le Burundi est en train d'améliorer les mécanismes de collaboration entre le secteur public et privé notamment à travers la prise en compte du secteur privé :
 - Dans le renforcement du plateau technique de leurs structures
 - Participation dans les réunions de planification et coordination, suivi évaluation
 - Création de la demande à travers différents canaux et approches de communication pour le changement de comportement
 - Offre des services de PF par le secteur privé : De janvier 2015 à Juin 2016 37 nouveaux Centre de Santé privés ont été admis à la franchise sociale pour la PF, 10 Centres de Santé offrent des services conviviaux aux jeunes et 9 Centres de Santé ont été formés en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence de Base (SONUB). Dans le cadre de la franchise sociale 1211 implants, 11 436 DMPA, 428 DIU, 9672 cycles de pilules ont été administrés et 8358 condoms ont été distribué. Dans ce cadre 5 919 jeunes ont eu accès aux services de PF.
 - Participation dans les réunions de quantification des besoins en contraceptifs

RÉPONSE : ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le gouvernement du Burundi a mobilisé des financements additionnels pour la planification familiale à travers notamment :
 - Le programme conjoint pour la santé des adolescents et jeunes financé par le Royaume des Pays Bas
 - Approvisionnement et gestion des contraceptifs par le Royaume des Pays bas et Fonds thématiques mobilisés par UNFPA
 - Le projet PUVSBGF-RGL sur la lutte contre les VBG financé par la Banque mondiale
 - Le projet Integrated Health project in Burundi (IHPB) financé par USAID
 - Le secteur privé a aussi contribué à l'approvisionnement en contraceptifs et l'offre des services de PF à travers les ONG comme ABUBEF, PSI, Care International, Cordaid, Heath Net TPO et Pathfinder international.
- Le gouvernement du Burundi s'est engagé à augmenter son allocation annuelle destinée aux contraceptifs de 10 % chaque année entre 2015 et 2020:
 - De 2014 à 2015, il y a eu une augmentation de 43% (de 126 000 000 BIF en 2014 à 180 000 000 BIF en 2015)

- De 2015 à 2016, il y a eu une réduction de 40% (de 180 000 000 BIF en 2015 à 108 000 000 BIF en 2016). La diminution de ce budget s'explique par le fait que les besoins en contraceptifs étaient couverts par les partenaires impliqués dans l'achat des contraceptifs

RÉPONSE : ENGAGEMENTS CONCERNANT LE PROGRAMME ET LES PRESTATIONS DE SERVICES

- 959 prestataires formés en Technologie contraceptive depuis 2015 jusqu'en juin 2016. La formation en TC est une nouvelle approche basée sur les compétences pour dispenser toutes les méthodes contraceptives en générale et particulièrement la pratique humaniste de pose et de retrait de l'implant et DIU en utilisant les modèles anatomiques adaptés, la prévention des infections, la gestion des effets secondaires et le counseling.
- Depuis 2015 Jusqu'en mai 2016, 49 003 DMPA ont été administrés au niveau communautaire par les Techniciens de promotion de la santé,
 - 487 646 personnes sensibilisées dont 207 646 femmes par les Agents de santé communautaires.
 - 6066 cycles de pilules et 137 739 préservatifs ont été distribués par les agents de santé communautaire en 2015.
 - 33 Postes secondaires ont été mis en place dans les zones inaccessibles géographiquement et à proximité des Centres de santé confessionnels qui ne proposent pas de méthodes de contraception modernes pour augmenter l'accès aux services de planification familiale.
- Le gouvernement du Burundi s'est engagé à intégrer ces services à d'autres programmes, comme l'immunisation et le VIH :
 - Le renforcement des capacités des prestataires travaillant dans les services de maternité en technologie contraceptive.
 - 60% des femmes opérées des fistules obstétricales adoptent une méthode contraceptive avant la sortie du centre de traitement
- Le gouvernement du Burundi s'est engagé à augmenter les services communautaires en mobilisant la communauté et en fournissant des méthodes de planification familiale, y compris le transfert de tâches en formant des techniciens de promotion de la santé et des agents sanitaires de collectivité (ASC) pour proposer des injections :
 - 338 TPS ont été formés sur l'administration du DMPA au niveau communautaire et 3940 Agents de santé communautaire ont été formés sur la distribution à base communautaire des contraceptifs (Pilules et Condoms).
 - Depuis 2015 Jusqu'en mai 2016, 49 003 DMPA ont été administrés au niveau communautaire par les Techniciens de promotion de la santé,
 - 487 646 personnes sensibilisées dont 207 646 femmes par les Agents de santé communautaires.
 - 6066 cycles de pilules et 137 739 préservatifs ont été distribués par les agents de santé communautaire en 2015
- Des émissions radiophoniques sur la SR mettant un accent particulier sur la PF et la SSRAJ ont été récoltées au cours des réunions régionales de coordination, des campagnes sur la PF et diffusées.
- Les campagnes de sensibilisation des leaders en planification familiale et l'introduction du DMPA dans la distribution à base communautaire des contraceptifs. Au total, plus 2750 leaders proches de la communauté ont été sensibilisés et vont disséminer les messages sur la PF jusqu'au niveau communautaire pour susciter l'adhésion et utilisation des services de PF. Selon les statistiques de service, le taux de prévalence contraceptive est passé de 34,3% en 2014 à 37,4% en 2015
- Elaboration de la stratégie Condom, campagnes zéro grossesse, intégration de la SSRAJ dans les curricula de l'école Fondamentale (8ème) 9ème pour 2015 et révision pour la 7ème en 2016.
- En collaboration avec les opérateurs des Téléphonies mobiles et avec l'appui des partenaires techniques et financiers, le gouvernement a assuré l'information et la référence aux services de santé sexuelle et reproductive en faveur des adolescents et jeunes grâce aux nouvelles technologies de l'informations et de la communication. C'est notamment par l'envoi périodique des SMS média sur la santé. La promotion des groupes virtuels à travers les réseaux sociaux permettant à plus de 10000 Jeunes d'échanger et partager leurs idées et informations sur la SSRAJ. Exemple : Adv4Youth sur facebook et Watch up.

- Le Gouvernement vient d'initier, en 2016 et pour une période de 5 ans, un programme conjoint (regroupant 3 ministères clés : santé, éducation, jeunesse et mis en œuvre par 4 partenaires : UNFPA, CARE, CORDAID, RUTGERS en santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes.
- Le MSPLS vient d'élaborer une stratégie nationale de financement de la santé et est entrain de cheminer vers la mise en place d'une couverture sanitaire universelle à l'horizon 2018, intégrant les différents mécanismes de financement de la santé dont le Financement basé sur la performance. Dans cette perspective, la mise en œuvre du FBP est en train d'être repensée pour s'orienter vers un FBP seconde génération centré sur le renforcement de la qualité des soins et la levée des principaux goulots d'étranglement du système de santé.

RÉPONSE (JUILLET 2016) : QUESTIONNAIRE ANNUEL DE MISE A JOUR DES ENGAGEMENTS FP2020



BURUNDI

[HTTP://WWW.FAMILYPLANNING2020.ORG/BURUNDI](http://www.familyplanning2020.org/burundi)

Le texte qui suit résume l'engagement pris au nom du gouvernement du Burundi en 2014.

Le gouvernement du Burundi s'engage à repositionner la planification familiale avec pour objectif général de favoriser un développement durable, de gérer la croissance de la population et d'assurer à toutes les femmes l'égalité d'accès aux méthodes contraceptives de leur choix et à des services de qualité.

Objectifs

1. Obtenir un taux de prévalence contraceptive (CPR) de 40 % d'ici 2015, soit une augmentation de 18 % depuis 2010, et atteindre un CPR de 50 % d'ici 2020.
2. Augmenter le nombre de personnes acceptant une contraception moderne pour atteindre 644 628 personnes en 2015, contre 322 312 en 2012.

Politique et engagements politiques

Outre le repositionnement de la planification familiale, le Burundi s'engage à examiner les possibilités de regroupement des objectifs relatifs à la population, à la santé et à l'environnement en une approche unique, dans le but d'améliorer la planification familiale. Le gouvernement s'engage également à établir des mécanismes de coordination afin d'améliorer l'engagement financier et l'engagement actif des donateurs, et d'optimiser l'affectation des fonds. En particulier, il vise à créer un conseil national de la population pour coordonner toutes les activités liées à la planification familiale, à la population et au développement. Le gouvernement s'engage aussi à améliorer le cadre réglementaire pour obtenir de meilleurs partenariats entre le public et le privé, et accroître le nombre de centres offrant des services de planification familiale.

Engagements financiers

Le Burundi s'engage également à augmenter les allocations de lignes budgétaires relatives à la santé reproductive et à la planification familiale et le financement de la planification familiale par les donateurs et le secteur privé. En outre, le gouvernement augmentera son allocation annuelle destinée aux contraceptifs de 10 % chaque année entre 2015 et 2020.

Engagements concernant le programme et les prestations de services

Le Burundi s'engage à améliorer la qualité des services de planification familiale en formant des agents sanitaires dans tous les établissements de santé publics et en augmentant l'accès aux services grâce à la mise en place de dispensaires de planification familiale dans les zones inaccessibles géographiquement, y compris des cliniques tenues par des organismes religieux, qui ne proposent pas de méthodes de contraception modernes. Le gouvernement du Burundi promet aussi d'intégrer ces services à d'autres programmes, comme l'immunisation et le VIH.

Le gouvernement s'engage, en outre, à augmenter les services communautaires en mobilisant la communauté et en fournissant des méthodes de planification familiale, y compris le transfert de tâches en formant des techniciens de promotion de la santé et des agents sanitaires de collectivité (ASC) pour proposer des injections. En outre, il promet d'améliorer la continuité de l'utilisation de contraceptifs en formant les agents sanitaires afin qu'ils puissent proposer des contraceptifs réversibles de longue durée et des méthodes permanentes.

Le Burundi s'engage à générer une demande en sensibilisant la population à l'importance de la planification familiale par une variété de canaux de communication et d'approches. Plus particulièrement, il s'efforce d'améliorer l'accès des

adolescents et des jeunes aux informations et services relatifs à la santé reproductive et à la planification familiale grâce aux technologies de l'information et de la communication, et d'investir dans une éducation sexuelle complète des jeunes à l'école primaire et secondaire. Le Burundi promet aussi de renforcer le financement fondé sur les performances et de l'étendre au niveau communautaire avec le soutien de ses partenaires.